

**FABULOS
DROLLES**



**PROJET PEDAGOGIQUE
DE
L'ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT
MATERNEL & PRIMAIRE**

FABULOS DROLLES

Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans

2014

Sommaire

A. L'ACCUEIL DE LOISIRS ET SON ENVIRONNEMENT.....	3
1) Lieu d'implantation.....	3
2) Capacité d'accueil.....	3
3) Aménagement des espaces.....	3
4) Période d'ouverture.....	3
B. LES VALEURS EDUCATIVES DE L'ALPJ.....	4
C. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET ACTIONS.....	4
1) Favoriser l'accueil du matin et l'accueil du soir :	4
2) Contribuer au devenir citoyen de l'enfant grâce à une position de scénariste et un rôle d'acteur dans ses loisirs tout en favorisant l'autonomie et la responsabilité (Objectifs concernant les 6 - 12 ans)	5
3) Respecter l'individualité et le rythme de chacun - Expliquer l'importance des règles d'hygiène et de santé - Développer l'apprentissage de la vie en collectivité	6
4) Favoriser les relations fondées sur l'échange, le respect mutuel et la coopération	7
5) Responsabiliser l'enfant par rapport à son milieu, l'environnement et au matériel	8
6) Développer la coéducation	9
7) Favoriser l'ouverture d'esprit et la découverte	9
D. LES ACTIVITES ET LES SORTIES.....	10
E. LA VIE QUOTIDIENNE.....	10
F. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE.....	11
G. L'EVALUATION.....	12
H. LA COMMUNICATION.....	12
I. LE FONCTIONNEMENT.....	13
J. RÔLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR.....	14

A. L'ACCUEIL DE LOISIRS ET SON ENVIRONNEMENT

1) Lieu d'implantation

L'accueil de loisirs sans hébergement Fabulos Drolles est implanté dans l'enceinte du groupe scolaire DOCTEUR CALMETTE - l'entrée se trouve rue des 4 vents à Montpellier. L'école se situe dans le secteur nord-ouest de Montpellier dans le quartier du plan des 4 Seigneurs. L'accès est facilité par les transports en commun (Tramway Ligne 1 - Arrêt "Université" puis Bus La navette - Arrêt "Plan des 4 seigneurs").

L'A.L.S.H. se situe à pieds à 15 minutes du bois de Montmaur et 25 minutes du zoo de Lunaret.

2) Capacité d'accueil

L'A.L.S.H. bénéficie d'un agrément de la Direction Départementale de la cohésion Sociale et de la Protection Maternelle et Infantile pour accueillir 40 enfants âgés de 3 à 6 ans et 36 enfants âgés de 6 à 12 ans.

3) Aménagement des espaces

L'A.L.S.H. occupe certains lieux de 2 écoles : Ecole Primaire Dr Calmette & Ecole Maternelle Agrippa d'Aubigné. Nous avons accès aux espaces extérieurs : des cours avec des structures de jeux d'enfants, un terrain de sport et d'un jardin). Les espaces intérieurs nous permettent d'aménager 4 salles d'activités propre à chaque groupe d'âges ; d'une salle de motricité ; d'une salle polyvalente et d'une salle de sieste. Nous disposons enfin de 3 blocs sanitaires et d'une salle de restauration.

4) Période d'ouverture

L'ALSH accueille les enfants tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Trois possibilités d'accueil sont proposées les mercredis :

- La journée complète de 7H30 à 18H30 (repas et goûter compris),
- La demi-journée avec ou sans repas (matin ou après-midi),

Les enfants peuvent être également accueillis les mercredis des semaines scolaires en journée complète sans repas afin d'aller manger "à la maison".

L'Accueil de loisirs "FABULOS DROLLES" se veut souple dans son fonctionnement, pour satisfaire, dans la mesure du possible, les besoins de chaque famille.

Pendant les vacances scolaires, l'A.L.S.H. accueille les enfants en journée complète afin de faciliter la participation de l'enfant et de permettre à l'équipe d'animation de mener des projets avec les mêmes enfants. Cette présence continue facilite aussi les sorties plus ou moins éloignées de l'A.L.S.H.

Les permanences pour les inscriptions et la rencontre avec les familles se déroulent tous les lundis de 17h15 à 19h et tous les mercredis de 17h à 18h30 (pendant les semaines scolaires) et tous les jours de 17h à 18h30 (pendant les vacances scolaires)

B. LES VALEURS EDUCATIVES DE L'ALPJ

- La citoyenneté dans le but de former des enfants à une démocratie et de les rendre responsables du milieu dans lequel ils vivent. Egalement d'inviter les enfants à connaître leur pays et être conscients des problèmes sociaux.
- La laïcité pour affirmer le respect fondamental dans sa diversité.
- La solidarité en développant une ouverture d'esprit vers l'échange, le partage, l'écoute et la vie collective.
- L'épanouissement physique et moral de l'enfant par des activités ludiques.
- La découverte et le respect de l'environnement (mini séjours et nuitées) en apprenant à connaître et à comprendre le monde tout en protégeant et en respectant l'équilibre naturel.
- S'ouvrir vers l'extérieur par la rencontre avec d'autres enfants d'accueil de loisirs différents, par des liens intergénérationnels qui se tissent avec des personnes âgées, par des projets à caractère humanitaire.

C. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET ACTIONS

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs Fabulos Drolles propose d'accueillir chaque enfant dans un environnement sécurisé, divertissant et enrichissant. Nous souhaitons répondre aux besoins d'activités des enfants tout en leur laissant la place et la possibilité de s'occuper seul et à plusieurs sans la présence de l'adulte. L'enfant sera au centre de l'activité proposée sous forme de jeu adapté à son évolution physique et psychologique. Nous participons à ses premiers enrichissements qui comportent la découverte et la maîtrise de lui-même et de son environnement humain et matériel dans le but de trouver sa place.

L'équipe d'animation a pour objectifs de :

1) Favoriser l'accueil du matin et l'accueil du soir :

Nous voulons mettre en place un "accueil autonome" qui permet à l'enfant, au parent, à la famille et à l'accompagnant de prendre son temps pour arriver et/ou partir de l'accueil de loisirs. Cet accueil, chaleureux et convivial, est l'occasion de mettre en confiance chaque enfant et de lui permettre de démarrer ou finir sa journée à l'accueil de loisirs. Pendant l'accueil autonome du matin et du soir, la famille et les accompagnants sont invités à demeurer dans l'accueil de loisirs aussi longtemps qu'ils le souhaitent pour regarder, participer, échanger.

L'accueil autonome du matin se déroule de 7H30 à 10H00 (heure à laquelle le portail d'entrée ferme). Toutes les salles et lieux des accueils de loisirs maternel et primaire sont ouverts et disponibles. Ces lieux, qui sont décorés et adaptés en lieux de vie, permettront à l'enfant de trouver des repères matériels et humains afin de participer à la transformation de l'école en accueil de loisirs. Afin de constater l'état d'humeur de l'enfant,

chacun pourra apposer au dessus de ses affaires un sourire (pour une bonne humeur), une grimace (pour une humeur maussade), ou remplir la suite de « Aujourd'hui, je suis ... ». L'enfant peut choisir de rester dans le coin d'activités lié à son groupe d'âges ou circuler dans tous les autres lieux afin de répondre à son envie de jouer seul ou à plusieurs, retrouver les enfants plus âgés ou plus jeunes, participer aux jeux et ateliers proposés par les animateurs, ne rien faire, seul ou à plusieurs. Durant l'accueil autonome, les groupes d'âges ne sont pas cloisonnés, permettant ainsi à tous les enfants de pouvoir faire connaissance et se côtoyer. "Le café des Parents" est organisé dans le but de renforcer la convivialité de l'accueil. Il peut se dérouler à l'accueil, tous les parents et les accompagnants sont conviés.

L'accueil autonome du soir se déroule de 17H00 (heure à laquelle le portail d'entrée s'ouvre) à 18H30. L'accueil autonome du soir pour les "Ecoreuils" (les enfants âgés de 3 à 4 ans) se déroule dans l'accueil de loisirs maternel (salle ou cour intérieure) afin de permettre à chaque enfant de terminer son après-midi dans un lieu familier. Le rassemblement des affaires en est également facilité pour l'enfant et pour ses parents. L'accueil autonome du soir pour les "Bambins" (les enfants âgés de 4 à 6 ans) se déroule dans l'accueil de loisirs primaire. De la même manière que "Le café des Parents", des temps de bilan et évaluation pourront être proposés aux parents afin de recueillir les avis de tous sur l'accueil de leurs enfants à Fabulos Drolles. Les intentions désignées pour l'accueil autonome du matin prévalent pour le soir.

Pour le bon déroulement de ces accueils autonomes, le rôle de l'animateur est prépondérant dans sa relation à l'enfant et ses accompagnants, l'animation de jeux ou d'ateliers, l'instauration de discussions ou d'échanges. Les animateurs ne sont pas présents pour animer uniquement un jeu ou un atelier mais bien chargés de "la vie" de tout un lieu (coin d'activités de "Ecoreuils", salle polyvalente, etc.) et ainsi donner un sens à l'action d'ACCUEILLIR. L'animateur de chaque lieu est amené à gérer plusieurs animations ou ateliers. Ces temps d'accueil sont l'occasion d'échanges et de retours avec les parents sur le déroulement de la journée passée ou des situations particulières.

2) Contribuer au devenir citoyen de l'enfant grâce à une position de scénariste et un rôle d'acteur dans ses loisirs tout en favorisant l'autonomie et la responsabilité (Objectifs concernant les 6 - 12 ans)

Chaque enfant accueilli est considéré comme un être unique et différent avec ses particularités. L'organisation de l'accueil des enfants en groupe d'âge ne doit pas effacer l'importance de l'hétérogénéité de cet ensemble. L'objectif de l'accueil de loisirs est de participer à la construction physique, mentale et identitaire de chaque enfant. Chaque acteur encadrant est sensibilisé à ces notions et permet à chaque individualité de s'exprimer librement.

« Le conseil d'enfant »

A chaque début de période (semaine ou mois), les enfants du groupe d'âges des Minots sont invités à participer au conseil d'enfant (le conseil d'enfant peut s'effectuer en plusieurs fois mais ne doit pas dépasser 30 minutes à chaque séance). Tous les participants (enfants,

animateurs, directeurs) sont au même niveau pour donner leurs idées et prendre les décisions qui organiseront leurs temps de loisirs. Au cours de ce temps de discussion, il doit y avoir un président de séance (qui anime et structure les thèmes abordés), un secrétaire (qui prend note des idées) et deux régulateurs (qui interrompent une "cacophonie ambiante"). Ainsi le planning d'activités mis en place par l'équipe d'animation est remis en question et les règles de vie sont déterminées. Il peut être envisageable de modifier le déroulement des journées d'animation, de choisir les sorties, de prévoir les goûters, etc. Les D'jeunes mettent en place dès le premier jour tout leur planning d'activités et leurs règles de vie avec l'animateur. Ce dernier utilisera la dynamique de projets afin de proposer aux enfants de s'investir dans une réalisation ou une création avec un objectif et un terme. Nous souhaitons laisser la place à l'enfant de pouvoir créer ses vacances et ses temps de loisirs en cohérence avec son âge, les objectifs du projet pédagogique et les moyens matériels et humains de l'alsh. Des jeux sur le tri sélectif peuvent se mettre en place facilement dans le but de sensibiliser les enfants sur le devenir ou le recyclage des déchets.

3) Respecter l'individualité et le rythme de chacun - Expliquer l'importance des règles d'hygiène et de santé - Développer l'apprentissage de la vie en collectivité

Les jours où nous accueillons les enfants sont des périodes de loisirs et de vacances. Il est essentiel de ne pas omettre l'importance des différents rythmes que composent une journée et ceux qui caractérisent chaque enfant. L'individualité et les particularités de chaque enfant doit être pris en compte et ne doit pas s'effacer dans le collectif d'un groupe d'âges. L'animateur est conscient de l'importance de son rôle dans la construction physique, mentale et identitaire de l'enfant en lui laissant la place et le temps nécessaire à son expression, son adaptation et sa participation. Ainsi, un enfant fatigué doit pouvoir se reposer et ce à n'importe quel moment de la journée. Un enfant mal réveillé peut se reposer dès son arrivée, être oisif toute la matinée et participer aux activités l'après midi. Nous veillons à l'instauration, à l'accompagnement et au respect des temps de sieste pour les enfants de 3 à 4 ans, et nous le proposerons à tous les enfants. Notamment, après le déjeuner où un temps calme (1h à 2h avec au moins 15 à 30 mn de moments très calmes) permet d'entamer la digestion et de se reposer avant l'après-midi.

La découverte et l'apprentissage des règles d'hygiène et de santé sont fondamentales dans le développement de chaque enfant, c'est pourquoi les notions d'hygiènes (se laver les mains plusieurs fois par jour, aller aux toilettes, boire de l'eau régulièrement, se protéger du soleil, etc.) sont abordés quotidiennement avec les enfants également grâce au jeu, la mise en scène, la chanson et la danse. Les règles de vie représentées par des images permettent à l'enfant de se rappeler les notions abordées. Nous ne négligeons pas les notions d'équilibre alimentaire pour tous les repas, y compris les goûters et les événements festifs (anniversaires, grands jeux, inter-centres, etc.). Les repas sont l'occasion d'apports énergétiques fondamentaux et de découvertes culinaires, c'est pourquoi l'enfant est amené à goûter les plats présentés avant de refuser de les manger. En aucun cas, un enfant sera obligé de manger un aliment ou un plat et subira une sanction pendant un temps de repas.

Pour faciliter le déroulement du repas, des animations peuvent le compléter (Décoration thématique de la salle de repas, "Le petit train du repas", "Quizz : D'où vient ce qu'on mange ?", etc.).

Nous désirons apporter à l'enfant dès son plus jeune âge des notions de vie en collectivité afin de faciliter sa capacité à exister au sein d'un groupe. Une alternance est respectée entre les jeux individuels et collectifs. La construction de la réussite individuelle et collective est également partagée dans le but de créer chez l'enfant un questionnement sur l'importance de gagner ou perdre seul ou à plusieurs. Les plannings d'activités développés par l'équipe d'animation sont thématiques et permettent donc à l'animateur de faire découvrir et de sensibiliser l'enfant sur la tolérance des autres (différences physiques et sociales, handicaps) afin de ne pas stigmatiser ses particularités. Des enfants porteurs de handicaps sont accueillis dans les différents groupes d'âges tout au long de l'année. Cette inclusion dans les groupes d'âges permet ainsi aux enfants de se côtoyer en intégrant les différences plus ou moins importantes de chacun.

4) Favoriser les relations fondées sur l'échange, le respect mutuel et la coopération

En utilisant l'échange comme vecteur de la communication, nous voulons faire profiter chaque enfant des "richesses" de l'autre. Chaque acteur de l'accueil de loisirs (enfant, parent, animateur, agent d'entretien, partenaires) peut apporter à l'autre. La parole de chacun doit rester libre à tout moment, la "radio drolles" (moment de rassemblement et de présentation de la journée) et le goûter sont des temps prévus et quotidiens où l'animateur et l'enfant peuvent s'exprimer librement. Les évènements inter-centres, qui mélangent les enfants de plusieurs accueils de loisirs, sont l'occasion de rencontrer d'autres enfants résidant dans un autre quartier de Montpellier. Les achats pour certains goûters et pour les activités de cuisine se déroulent chez les commerçants du quartier du plan des 4 seigneurs permettant ainsi de côtoyer les voisins de l'accueil de loisirs.

La notion de respect mutuel doit être abordée dès le plus jeune âge de l'enfant car elle pose les premières bases des limites dans sa relation à l'autre. Les règles de vie décidées, expliquées et affichées par tous les acteurs dans tous les groupes d'âges permettront de les sensibiliser et de les rappeler aux enfants. Ces règles de vie se mettront en place à chaque début de semaine pour les vacances et à chaque début de mois pour les mercredis. L'illustration de ces règles par des dessins, des photos accompagnés de couleurs est favorisée par rapport à une liste de mots (souvent illisible pour les enfants scolarisés en école maternelle). Grâce à des jeux simples et des temps d'expression au sein de courts bilans (« La météo de la journée », « Le chat du jour »), les mots de l'animateur et de l'enfant sont souvent riches d'informations.

Les relations entre enfants sont nombreuses, notre rôle est de leur faire comprendre qu'elles peuvent être bénéfiques pour chacun et pour le groupe. Des jeux intérieurs/extérieurs ou des ateliers de création, des grands jeux ou les plus jeunes et les plus âgés se côtoient toute la journée permettent de développer la coopération entre les enfants. Les enfants plus âgés peuvent venir aider les plus jeunes dans la réalisation de certaines tâches. A l'inverse, les plus jeunes peuvent apporter leur créativité aux plus âgés

lors de la préparation d'un spectacle. La complémentarité dans les jeux collectifs est à favoriser et l'entraide dans les différents moments de la journée (pendant le repas, pour se laver les mains, pour nettoyer et ranger le matériel) doit devenir naturelle. Des projets de solidarité tout au long de l'année et sur certains événements (Marché de Noël pour une collecte de jeux et vêtements d'enfants - Fête de l'A.L.P.J.) permettront également aux enfants de vouloir aider mais à l'extérieur de l'accueil de loisirs voire vers l'étranger.

5) Responsabiliser l'enfant par rapport à son milieu, l'environnement et au matériel

Au sein de l'accueil de loisirs, l'enfant évolue dans un milieu adapté et aménagé. Ce milieu (salle d'activité décorée et organisée, sanitaires et réfectoire adaptés à la taille des enfants, etc.) symbolise un lieu de vie où l'enfant est l'acteur principal. L'adaptation et l'aménagement des lieux de vie sont prévus pour l'enfant et perdureront également grâce à chacun d'eux. C'est pourquoi, nous intégrerons dès les premiers jours de leur accueil des temps de découverte du milieu intérieur et extérieur et des jeux pour instaurer et sensibiliser les enfants aux règles de vie.

Il est essentiel de transmettre à l'enfant l'importance de leur impact dans l'environnement naturel dont il fait partie. Des thèmes autour de la nature permettront aux animateurs de développer des plannings d'activités, d'animations et de sorties afin d'instaurer et faciliter le respect de l'environnement naturel. Nous pouvons utiliser un jardinet en partenariat avec l'école maternelle Agrippa d'Aubigné et démontrer les productions et les richesses de la nature. Les problèmes actuels de l'environnement peuvent être abordés afin de sensibiliser mais aussi rendre responsable les enfants de la préservation de l'environnement naturel grâce à des actions quotidiennes (découverte du tri des déchets, utilisation des produits non nocifs, éviter de manger des ressources qui risquent de disparaître).

Le respect du matériel prêté, emprunté mais également leur propre matériel que l'enfant utilise ou porte sur lui n'est pas évident mais essentiel. Le fait de prendre l'habitude de poser ses affaires au portemanteau personnalisé (pour mieux le reconnaître et se l'approprier) est un outil permettant à l'enfant de ne pas égarer ses habits et ses biens. Pour l'aider, les animateurs n'hésiteront pas à instaurer des codes couleurs ou des symboles distinctifs facilitant ainsi la récupération des affaires personnelles et pourront également installer des rangements spécifiques pour un groupe d'enfants. Le rangement peut se découvrir et s'apprendre grâce au jeu, au chant et à la danse afin de le rendre convivial et collectif. Ceci s'applique également au rangement de l'activité qui doit faire partie intégrante de cette dernière et qui concerne tous les acteurs. Le respect du matériel mis à disposition est important si l'on veut faire comprendre que ce ne sont pas des consommables mais du matériel de longue durée.

Il nous paraît indispensable de ne pas attendre que l'enfant perde ses vêtements, dégrade un mur ou perce volontairement un ballon de jeu extérieur pour lui expliquer pourquoi et comment il doit prendre soin du matériel prêté et quelle importance il existe dans le rangement de ce qu'il vient d'utiliser. Dès son plus jeune âge, l'enfant est en capacité et en droit de comprendre comment et pourquoi il agit.

6) Développer la coéducation

Dans nos missions éducatives menées pour le développement de chaque enfant, nous souhaitons rester en cohérence avec les parents et faciliter l'intervention d'acteurs tiers. Les parents et les membres des familles seront impliqués dans la préparation et le déroulement d'activités en participant à l'organisation d'un évènement festif, en intervenant en tant qu'animateur lors d'un grand jeu, en encadrant un groupe lors d'une sortie, etc. Afin de faciliter la communication avec les parents, les animateurs sont sensibilisés sur l'importance d'être également disponible pour les parents pendant les accueils autonomes. Nous considérons que les retours négatifs comme positifs sont importants afin de pouvoir échanger sur notre fonctionnement et sur l'évolution des enfants accueillis et de partager des points de vue. Tous les évènements (non graves) ne seront pas rapportés systématiquement aux parents car notre rôle est aussi de permettre à l'enfant de pouvoir se tromper et faire des erreurs afin de respecter ensuite les limites expliquées et notifiées qui cadrent les possibilités et les interdits. Nous voulons également rester "ouverts", c'est-à-dire que chaque parent peut venir et rester tout au long des journées d'animation pendant lesquelles son enfant est accueilli.

Nous mettrons en place des jeux et des animations orientés vers l'extérieur du centre afin de rencontrer les voisins, les commerçants et les passants du quartier du plan des quatre seigneurs. Des temps de discussion sous forme de "Forums" seront organisés réunissant les enfants - animateurs - parents. Certains achats nécessaires pour des activités de cuisine notamment, s'effectueront chez les commerçants de la place du quartier. Grâce à des liens renforcés avec la maison de retraite protestante, les enfants et les personnes âgées peuvent se côtoyer et vivre ensemble lors d'ateliers au cours de l'année (ateliers au Musée Fabre, atelier couture, atelier livre de cuisine) et lors d'évènements annuels tels que le marché de Noël de l'accueil de loisirs et le fête de l'A.L.P.J ou de la Maison de retraite.

7) Favoriser l'ouverture d'esprit et la découverte

Venir passer journées en accueil de loisirs est l'occasion de vivre des expériences sans la présence des parents. La richesse et la diversité de ces expériences garantissent à chaque enfant d'effectuer de réelles découvertes.

Les plannings d'activités, qui sont mis en place par les animateurs de chaque groupe d'âges à la semaine pendant les vacances et au mois pendant la période scolaire, sont développés autour de thèmes. Les animateurs permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques culturelles, sportives, des modes de vie différents. Par exemple, une journée à thèmes et une olympiade, ayant pour objectif la découverte de nouveaux pays, peut être organisée lors d'une session de vacances. La nature proche et environnante peut être l'occasion, lors d'une balade sensorielle, de mettre à la fois ses sens en éveil et l'apprentissage des richesses de la garrigue.

Pendant les vacances d'hiver et d'été, nous proposons aux enfants de plus de 6 ans accueillis à l'alsh de participer à des mini séjours de maximum 4 nuits et des séjours de vacances sur des thématiques et dominantes variées. L'objectif est de leur faire découvrir l'expérience des séjours de vacances accompagnés par une équipe d'animation sans la présence des parents. La vie en collectivité, l'autonomie, le respect, la découverte de lieux, de cultures

et d'activités sont des notions qui structureront ces projets de séjours en intégrant les participants dans l'organisation quand cela sera possible.

Au cours de l'été, des nuits d'hébergement seront proposées aux enfants de 3 à 12 ans. Cette initiation au camping intitulée "Les Nuits des Petits" (3-6 ans) "Les Nuits des Grands" (6-12 ans) et se déroulera sur le site du bois joli (lieu privé de l'A.L.P.J. et de la maison de retraite protestante situé à 500m de l'alsh). Ces nuitées sont thématiques afin d'intégrer les enfants dans un imaginaire instaurés par les animateurs et de les mettre à l'aise pour une première nuit sans les parents et sous une tente.

D. LES ACTIVITES ET LES SORTIES

Nous organisons l'accueil des enfants pendant les mercredis et les vacances scolaires en leur permettant de s'amuser, de faire, de ne pas faire, de découvrir, de proposer, de visiter (liste non exhaustive) dans des lieux de vie agréables et sans obligatoirement des objectifs de réussite, de gain ou de maîtrise.

Les activités mises en place sont adaptées, en fonction du groupe d'âges, au développement et aux besoins de l'enfant.

Les plannings d'activités permettent aux parents et aux enfants de connaître à l'avance le programme des futures journées d'animation. Ces activités et les sorties proposées sont développées autour de thèmes. Ces thèmes sont variés, issus de propositions d'enfants ou liés à des festivités locales ou faits de sociétés. Grâce au "Conseil d'enfants", les enfants de plus de 6 ans peuvent participer à l'élaboration du planning et des règles de vie ensemble. Les animateurs ont préparé ou prévu un planning qui peut être remis en question et modifié grâce aux idées et envies des enfants (activités - ateliers - sorties - grands jeux - etc.). Ces plannings sont mis à disposition des parents et des enfants chaque jour d'accueil sur internet (www.alpj.org) et sur les panneaux d'affichages de chaque école. Des exemplaires au petit format (réduire les coûts et l'utilisation du papier) sont également distribués en début de chaque période. Ces informations sont volontairement diffusées tardivement (1 ou 2 semaines avant) afin d'éviter de contribuer de consommation d'activités et de sorties ; sachant que les activités et les sorties doivent rester les vecteurs des objectifs pédagogiques précédemment développés.

Il y a une sortie par semaine pendant les vacances scolaires et une sortie par période pendant les mercredis qui sont organisées. Pour les mercredis et les petites vacances, les sorties proposées sont accessibles par le réseau TAM. Pendant les vacances d'été, une fois par quinzaine, un car emmènera tous les enfants vers une sortie plus lointaine. Les parents peuvent être invités à participer aux sorties pour accompagner les groupe d'enfants en fonction des places disponibles.

E. LA VIE QUOTIDIENNE

1) Déroulement d'une journée type à l'a.l.s.h. :

De 7h30 à 10h00 : Accueil des familles	"Accueil autonome" (jeux de société, dessins, jeux extérieurs, contes, expression corporelle proposés par l'équipe d'animation où les enfants choisissent leur occupation)
A 10H00 : Fermeture du portail	Pour les 3 - 6 ans : "Radio Drolles" Présentation de la journée par un animateur avec la participation des enfants, sous forme de jeux, chansons, sketches, marionnettes, etc. Pour les 6 - 12 ans : "Conseil d'enfant" Les enfants sont scénaristes et acteurs de leurs journées
De 10H15 à 11H15 ou 12H15	Activités par groupe, selon le planning d'activités
A 11H30 A 12H30	Repas pour les 3 - 6 ans Repas pour les 6 - 12 ans
Après le repas	Temps de sieste pour les 3 - 4 ans Temps calmes pour les 4 - 12 ans
Vers 14H30 ou 15H30	Activités par groupe, selon le planning d'activités
16H30	Goûter
De 17H00 à 18H30 Départ des enfants	"Accueil autonome" (idem "le matin")

2) Les repas :

Le repas du midi est fourni par la Cuisine Centrale de Montpellier.

Durant les repas, l'équipe d'animation amènera les enfants à goûter les plats présentés sans exiger d'eux de terminer leur assiette.

Des régimes spéciaux sont également fournis par la Cuisine Centrale. Merci d'en préciser le régime lors de l'inscription.

L'accueil de loisirs propose un goûter vers 16H00 (composé de fruits et d'un accompagnement "solide")

3) Le repos et les temps calme :

Après le repas, un temps de repos est proposé aux enfants, en particulier les 3/4 ans feront la sieste dans une salle adaptée. Les enfants se réveilleront à leur rythme (accompagnement et jeux de réveil)

Pour les autres enfants, un temps calme est aménagé (lecture, jeux de société, relaxation,...)

F. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

A l'embauche, tout notre personnel a fourni un dossier administratif complet comprenant :

- L'original ou la copie du diplôme (BAFA ou équivalence)

- Un certificat médical stipulant : « A jour des vaccinations obligatoires » ou une photocopie des vaccinations obligatoires à jour.
- Des documents valides confirmant leur état civil.

La qualification du directeur :

Le directeur a au minimum le BAFD. Son adjointe a au minimum le BAFD en cours ou l'équivalence du diplôme.

Le nombre d'animateurs prévus, en fonction de la capacité d'accueil et du type d'activités :

Pour les 6/12 ans :

- 1 animateur pour 12 enfants présents dans la structure,
- 1 animateur pour 8 enfants en cas de baignade,

Pour les 3/6 ans :

- 1 animateur pour 8 enfants présents dans la structure,
- 1 animateur pour 5 enfants en cas de baignade.

A noter, qu'il y aura lors des vacances d'été, un animateur possédant le brevet de Surveillant de Baignade (SB).

Deux agents d'entretien sont chargés d'entretenir les locaux de l'A.L.S.H. et de préparer (réchauffer et servir) les repas du midi ainsi que le goûter.

Ces agents d'entretien fournissent également un dossier administratif et médical complet. Leur recrutement est aussi basé sur leur capacité à travailler au contact des enfants accueillis à l'ALSH.

G. L'EVALUATION

L'équipe d'animation permanente souhaite attacher une part importante à l'évaluation dans le but de valider ou non les objectifs pédagogiques énoncés, de connaître le ressenti du vécu des enfants - animateurs - parents, de se remettre en question et d'être capable d'évoluer en fonction des enfants accueillis et donc de notre société.

Nous avons choisi d'évaluer les sessions de vacances et des mercredis en utilisant un support écrit (type sondage) afin de recueillir précisément (thème et questions fermées) et rapidement (sur une ou deux journées en fin de session) les impressions. Ce temps d'évaluation viendra clôturer le bilan prévu à chaque fin de session avec l'équipe d'animation. Il nous permettra également de comparer l'évolution dans le temps des pratiques et des projets menés au sein de l'ALSH.

H. LA COMMUNICATION

Nous utilisons les panneaux d'affichages municipaux (situés devant l'école primaire du Docteur Calmette et ceux de l'école maternelle Agrippa d'Aubigné) afin de nous

présenter, de prévenir des périodes d'inscriptions et d'évènements à venir. Les plannings et informations diverses sont disponibles à l'entrée et à la sortie des accueils autonomes du matin et du soir. L'ensemble des informations concernant l'A.L.S.H. est à retrouver également sur le site www.alpj.org ainsi que par mail fabulos-drolles@orange.fr.

I. LE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de l'A.L.S.H. Fabulos Drolles est précisé dans le règlement intérieur (Cf. "Règlement Intérieur 2011).

LE NON-NEGOCIABLE :

L'équipe de direction a fixé des règles qui déterminent le cadre de fonctionnement pour toutes les personnes présentes au sein de l'A.L.S.H. (personnel et enfants accueillis). Ces règles ont un caractère non-négociable :

- Veiller au bien être et à la sécurité de tous les participants ;
- Ne pas avoir un comportement et un langage inacceptable (violence, langage vulgaire, racisme, brimades, tenue et hygiène négligées) ;
- Respecter les interdits légaux liés à la consommation de tabac, alcools et drogues.

Les règles de vie mis en place en début de chaque session avec l'ensemble des participants permettront à chacun de les fixer afin de s'engager à les respecter. Elles peuvent être affichées de manière adaptée à la compréhension des enfants.

HYGIENE ET SECURITE :

L'animateur doit être vigilant de la santé et de l'hygiène de chaque enfant. Une liste des allergies et des régimes alimentaires spécifiques aux enfants concernés est affichée dans le bureau de la direction. Des trousse de secours permettent à l'animateur de soigner les enfants dans l'enceinte de l'A.L.S.H. et en sortie. Selon la gravité, lorsqu'un enfant est blessé, l'animateur :

- pratique les premiers soins et note les actes effectués sur le cahier d'infirmerie (obligatoire) ;
- prévient la direction qui prendra les dispositions nécessaires.

Important : Dans ce domaine, il ne peut y avoir aucune négligence et même si l'incident peut paraître bénin, l'enfant doit être soigné. Si l'animateur a un doute (usage des produits pharmaceutiques, méthodes, etc.) il doit demander l'avis de la direction ou appeler un numéro d'urgence (15) pour obtenir un conseil.

Lorsqu'un animateur sort avec un groupe d'enfants, il doit penser à prendre une trousse à pharmacie et un portable (à défaut une carte téléphonique). Il doit vérifier que tous les produits sont présents et en bon état, la regarnir le cas échéant et au retour enlever tous les éléments souillés.

Pour les maternels (3-6 ans), l'accueil de loisirs dispose de changes de vêtements et d'une douche. Il est important, et notamment pour les plus jeunes, que l'animateur soit vigilant

par rapport à la propreté. Il ne faut pas négliger la nécessité d'aller régulièrement aux toilettes en les y accompagnant avant et après la sieste, avant et après les repas et avant et après les activités, en se lavant les mains après chaque passage.

J. RÔLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR

L'animateur est le garant de la sécurité physique et morale de l'enfant. Il s'engage à œuvrer vers les objectifs définis par le projet pédagogique afin d'organiser ses journées de loisirs. L'animateur participe à l'élaboration et à l'évolution du projet pédagogique. "Le Contrat Anims - 6 ans et + 6 ans" (Cf. "Contrat Anims - 6ans & + 6 ans") et "La fiche rappel" (Cf. "La fiche rappel") permettent de découvrir ou de se remémorer les fonctions d'animateur lors d'une journée d'animation à l'ALSH Fabulos Drolles.

1) La préparation & le bilan des sessions :

Les mercredis : Une réunion par mois est organisée afin de faire le bilan de la session passée, de préparer les journées d'animation et les événements futurs.

Les vacances scolaires : Une réunion de présentation, d'élaboration du projet pédagogique et de préparation de la session à venir est organisée au plus tard deux semaines avant le début des vacances.

La direction met à disposition de l'équipe d'animation pour mettre en place les projets d'activités et d'animations : un poste connecté à internet, des fiches et des malles pédagogiques, les documentations spécifiques ("Le Journal de l'animation", livres et classeurs).

Pour l'animateur stagiaire BAFA et l'animateur non diplômé :

Une évaluation à chaque fin de semaine sera organisée grâce aux supports suivants : une grille d'auto évaluation et un entretien avec la direction. Un projet d'activité ou d'animation sera demandé au cours du stage afin de compléter son évaluation pratique grâce à un écrit et une situation animée. Une évaluation de fin de stage réunissant les grilles d'auto évaluation ; le projet d'activité ou d'animations et de l'ensemble des discussions avec l'équipe d'animation permettront de déterminer la validation ou non du stage BAFA.

2) L'engagement de l'animateur :

➤ AVOIR UN RÔLE ÉDUCATIF, DE SOUTIEN ET DE GUIDE

L'accueil des enfants repose en grande partie sur les qualités humaines de l'équipe d'animation. La transmission des valeurs évoquées dans le projet éducatif doit être continue et adaptée. Les actions présentées dans le projet pédagogique doivent être mises en place et développées, elles seront le vecteur des valeurs éducatives transmises qui permettront à l'animateur d'occuper un véritable rôle éducatif.

L'animateur doit aider et accompagner l'enfant dans ses choix. Il ne doit pas exiger ce que l'enfant ne comprend et ne peut pas réaliser. Enfin l'animateur demeure auprès de l'enfant un guide ouvrant le chemin de la découverte de nouvelles manières de s'occuper, de nouvelles personnes et de cultures différentes. L'attitude de l'animateur doit être irréprochable car il se positionne comme un "exemple" aux yeux de l'enfant.

➤ LA RESPONSABILITE

L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des enfants qui lui sont confiés. Il est important que tous les acteurs soient rigoureux en ce qui concerne la sécurité affective et physique de chaque enfant. La présence des animateurs et une vigilance accrue auprès des enfants permettront de favoriser ce contexte protecteur (ne pas hésiter à rassembler et à recompter régulièrement les enfants composant le groupe). Il est impératif de respecter les consignes données par l'équipe de direction et de se conformer à la réglementation reliée par les services de la Cohésion Sociale au sein des "Instructions départementales".

➤ LA DISPONIBILITE

L'animateur doit être présent, actif et disponible dans tous les moments de la journée de l'accueil de loisirs (temps d'accueil autonome du matin, du soir, temps d'activités, temps calmes, repas) auprès des enfants.

L'animateur doit être disponible, chaleureux et souriant. L'enfant doit savoir qu'il peut faire appel à lui pour l'écouter, dialoguer, l'aider et le sécuriser.

L'animateur est également attentif aux besoins de chaque enfant (repos, faim, envie d'aller aux toilettes, etc.) et doit veiller à l'hygiène pour tous.

L'animateur est accueillant auprès des familles, il est important de communiquer avec elles.

➤ L'ESPRIT D'EQUIPE

L'animateur s'engage à mettre en pratique les projets éducatif et pédagogique.

L'animateur doit être cohérent avec le projet pédagogique et solidaire, ouvert à la communication et à l'échange. Il travaille en équipe. Il ne doit pas oublier qu'il fait parti intégrante de celle-ci. En cas de problème au sein de l'équipe ou extérieur à la structure, l'animateur doit se conformer au droit de réserve et en aucun cas y mêler les enfants.

En ce qui concerne la relation avec les agents d'entretien : L'animateur doit veiller au respect de son travail afin d'éviter d'alourdir sa tâche (respect des horaires des repas, ranger les jouets et le matériel utilisé, ramasser et mettre les papiers à la poubelle, sensibiliser les enfants à la propreté, etc.).

➤ LE RESPECT DU PROGRAMME

Le planning d'activités est validé par la direction mais il est conçu avec tous les membres de l'équipe d'animation. Chaque animateur doit préparer des idées d'activités - jeux - grands jeux - chansons dans le but de concevoir ces plannings.

Vous devez respecter les projets d'activités et le mettre en œuvre. Ce programme doit vous permettre de développer vos capacités, de découvrir de nouvelles techniques grâce au travail en équipe et aux ressources de la structure et de prendre des initiatives dans l'organisation des activités.

➤ **L'ORGANISATION**

Les activités permettent d'atteindre les objectifs fixés par le projet d'activités. Pour les valider, l'animateur anticipe la préparation de ce temps d'animation, il prévoit l'organisation matérielle, humaine et temporelle. L'animateur a prévu également des variantes à l'activité.

3) La gestion du matériel :

L'accueil de loisirs est doté de matériel pédagogique et technique qui présente souvent un investissement important. C'est pourquoi nous demandons une attention soutenue concernant ce matériel utilisé.

Des armoires et des classifications permettent aux animateurs de se charger de ranger le matériel utilisé et de faire participer également les enfants

Ce projet pédagogique est susceptible d'évoluer grâce à la participation de tous les acteurs de l'ALSH Fabulos Drolles

✂

Je certifie partager les valeurs et les modalités de fonctionnement du projet pédagogique de l'ALSH Fabulos Drolles 2013

: SIGNATURES :

Famille

Nom(s) :

Animateurs

Nom(s) :

Directeur

Nom(s) :